Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez sur ce lien .



Lettre d'information Septembre 2021 - n°47

ÉDITO

En cette rentrée 2021, la Covid-19 demeure l'un des sujets principaux de nos conversations. D'autant que la gestion des cas contacts, avec la vaccination, a été revue (consultez notre "Protocole de gestion des cas Covid-19 en entreprise") et que le monde du travail est soumis à de nouvelles obligations depuis cet été.

Ainsi, après avoir été exigé à partir du 9 août 2021 pour les clients de certains établissements (bars, restaurants, musées, cinémas, etc.), le pass sanitaire est requis depuis le 30 août pour les salariés de ces mêmes établissements. En parallèle, l'obligation vaccinale s'est imposée à nombre de professionnels. Si le "Protocole national" pour les entreprises a été actualisé afin de prendre en compte ces nouvelles règles, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver : Qui est concerné ? Selon quel calendrier? Quelles sont les conséquences sur les contrats de travail? Pour répondre à vos interrogations et bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place de ces nouvelles mesures, pensez à contacter votre service de santé au travail.

Et pour retrouver les principaux documents officiels sur le pass sanitaire et l'obligation vaccinale, consultez notre site Présanse Paca-Corse.

ACTUALITÉS

Visite médicale avant le départ à la retraite

Le décret n° 2021-1065 du 9 août 2021 relatif à la visite médicale des travailleurs avant leur départ à la retraite s'applique aux travailleurs dont le départ ou la mise à la retraite intervient à compter du 1er octobre 2021.



Rencontres Santé-Travail 2021 : le programme Paca-Corse

Le 14 octobre 2021, se tiendra la 3e édition des Rencontres Santé-Travail organisée par le réseau Présanse, représentant les services de santé au travail interentreprises (SSTI). Principalement en distanciel, les événements de cette journée s'articuleront autour d'une même thématique : "Agir au coeur des entreprises pour la santé de demain". Un programme de 4 webinaires sera proposé par les SSTI de Paca-Corse et ouvert à toutes les entreprises.



Go Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur: rendez-vous avec la santé au travail

Le Salon "Go Entrepreneurs" (anciennement "Salon des entrepreneurs") aura lieu le 28 octobre 2021, à l'Orange Vélodrome de Marseille. Le réseau Présanse Paca-Corse sera présent, avec un stand (n°128) et deux prises de parole de 30 minutes pour valoriser



la prévention des risques en entreprise.

Moi(s) Sans Tabac 2021

Coordonnée par Santé publique France et le ministère des Affaires sociales et de la Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie, l'opération #MoisSansTabac revient en 2021 pour inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant 30 jours au mois de novembre. Et comme chaque année, plusieurs services de santé au travail se mobilisent dès octobre pour relayer les messages de prévention et distribuer des kits d'aide à l'arrêt du tabac.



DuoDay 2021 : faites découvrir votre entreprise à des personnes en situation de handicap

Programmée durant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, l'édition 2021 de DuoDay aura lieu le jeudi 18 novembre. Le concept est simple : le temps d'une journée, une entreprise, une collectivité ou une association accueille une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Covid-19 : Protocole de gestion des cas Covid-19 en entreprise

Le Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 précise (page 16) qu'il revient à "l'entreprise en lien avec le Service de Santé au Travail, de rédiger ...



Alcool et travail

La consommation d'alcool au travail peut représenter un danger et aggraver certains risques professionnels. Mais à partir de quand faut-il s'alerter ? Boire trop, c'est combien ?

Connaître les repères à ne pas dépasser

- ▶ Que vous soyez un homme ou une femme :
- Pas plus de 10 verres standards par semaine.
- Pas plus de 2 verres standards par jour.
- Au moins 2 jours sans alcool ...



Exposition à la poussière de silice au travail (version employeurs)

Depuis le 1er janvier 2021, les **poussières de silice cristalline sont classées cancérogènes.** Plusieurs secteurs d'activités sont exposés à ce risque. Des mesures de prévention s'imposent.

La silice cristalline, c'est quoi?

 La silice existe à l'état libre sous différentes formes cristallines ou amorphes, et combinée à d'autres oxydes dans ...



FOCUS

Publication de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail : les principales mesures

Transposant l'accord national interprofessionnel (ANI) du 9 décembre 2020, la loi du 2 août 2021 doit permettre de renforcer la prévention en entreprise et de décloisonner santé au travail et santé publique.





Présanse Paca-Corse

www.presanse-pacacorse.org

Suivez Présanse Paca-Corse sur Twitter!
Suivez Présanse Paca-Corse sur Facebook!

Cet e-mail a été envoyé à [[EMAIL_TO]], cliquez ici pour vous désinscrire.

AISMT 04 - AISMT 13 - AIST 83 - AIST 84 - AMETRA06 - APST BTP 06 - AST BTP 13 - CMTI 06 - Expertis